

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS INNOVANTES

BILAN DE LA CONSULTATION RÉALISÉE EN 2024

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Votre 
gouvernement

Québec 

OBJECTIF DE LA CONSULTATION

Identifier les préoccupations, les mesures et les priorités à mettre de l'avant pour les mobilités innovantes.

PÉRIODE DE CONSULTATION

15 juillet 2024 au 1^{er} octobre 2024

DEUX MODES DE PARTICIPATION :

Questionnaire en ligne :

166 répondants

43 % au nom d'un organisme

57 % à titre de citoyen

Appel de mémoires :

11 organisations ont déposé un mémoire,
formulant 106 recommandations

Les **mobilités innovantes** offrent de nouvelles manières de se déplacer en mettant l'accent sur les technologies numériques, l'automatisation, le partage des véhicules, l'accessibilité et la connectivité. Elles visent à créer un écosystème de transport plus intelligent et durable, mieux adapté aux besoins actuels et futurs.

QUATRE AXES

NOUVELLES MOBILITÉS

Ensemble de modes ou services de transport permettant de satisfaire aux besoins variés de mobilité des personnes et des biens, tels que le covoiturage, l'auto en libre-service, le taxi et le vélo partage.



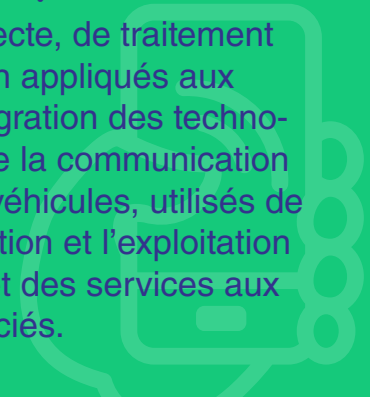
MOBILITÉ INTÉGRÉE

Approche de gestion fondée sur l'intégration de diverses options de transport afin de faciliter et d'optimiser les déplacements. Elle fonctionne généralement à partir d'une plateforme accessible par une application mobile et/ou un plan de gestion des déplacements.



SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS (STI)

Systèmes interactifs de collecte, de traitement et de diffusion d'information appliqués aux transports, basés sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication aux infrastructures et aux véhicules, utilisés de manière à améliorer la gestion et l'exploitation des réseaux de transport et des services aux utilisateurs qui y sont associés.



VÉHICULES AUTOMATISÉS ET CONNECTÉS (VAC)

Véhicules capables d'effectuer partiellement ou totalement les manœuvres de conduite, tout en échangeant des messages numériques avec d'autres dispositifs de communication ou d'autres véhicules.

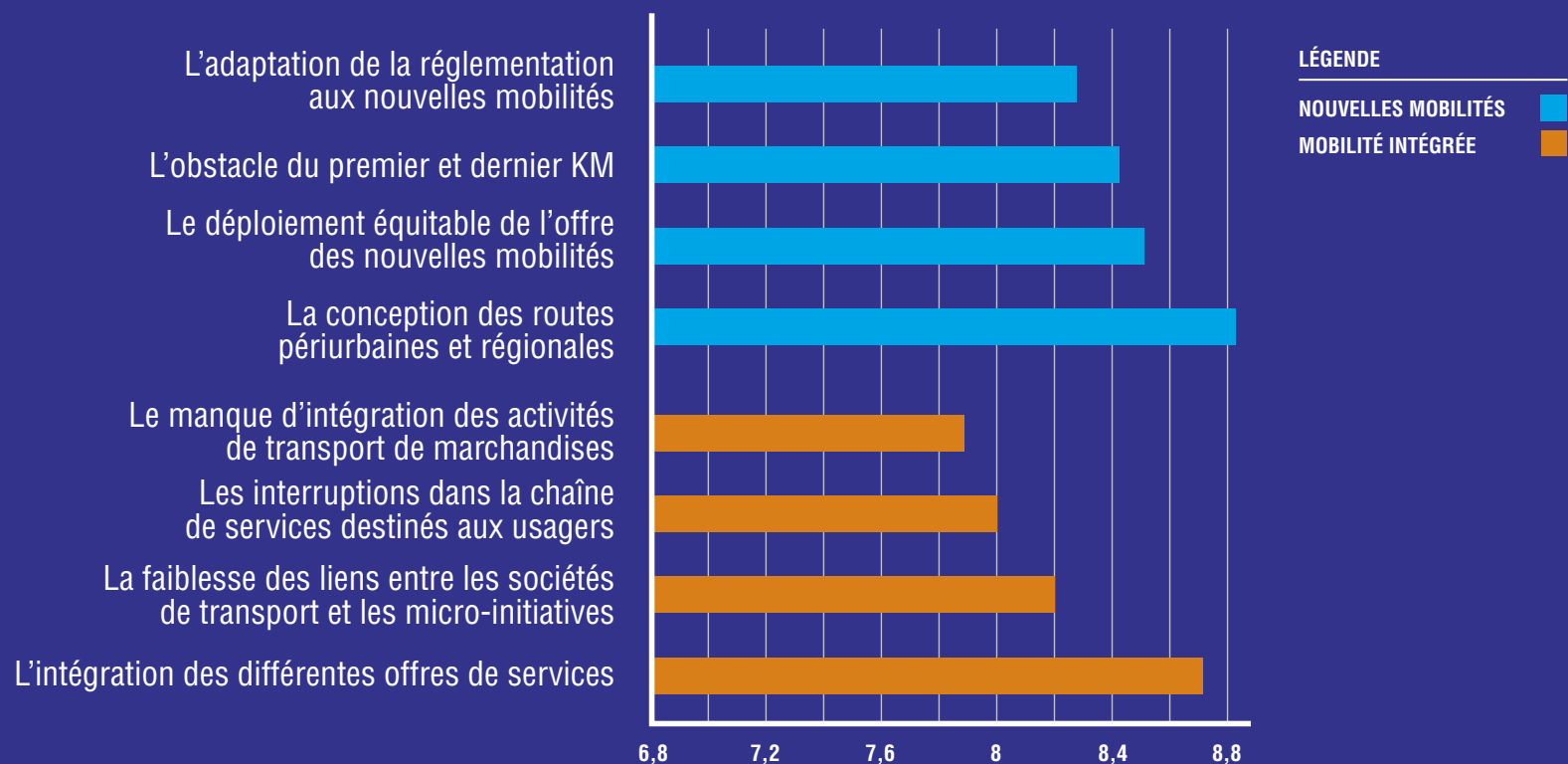


QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LES PRIORITÉS DES RÉPONDANTS

Les enjeux proposés par le Ministère (à gauche dans le tableau ci-dessous) étaient notés sur une échelle de 1 à 10 par les répondants, 10 étant très important et 1, pas du tout important.

ENJEUX PROPOSÉS PAR LE MINISTÈRE

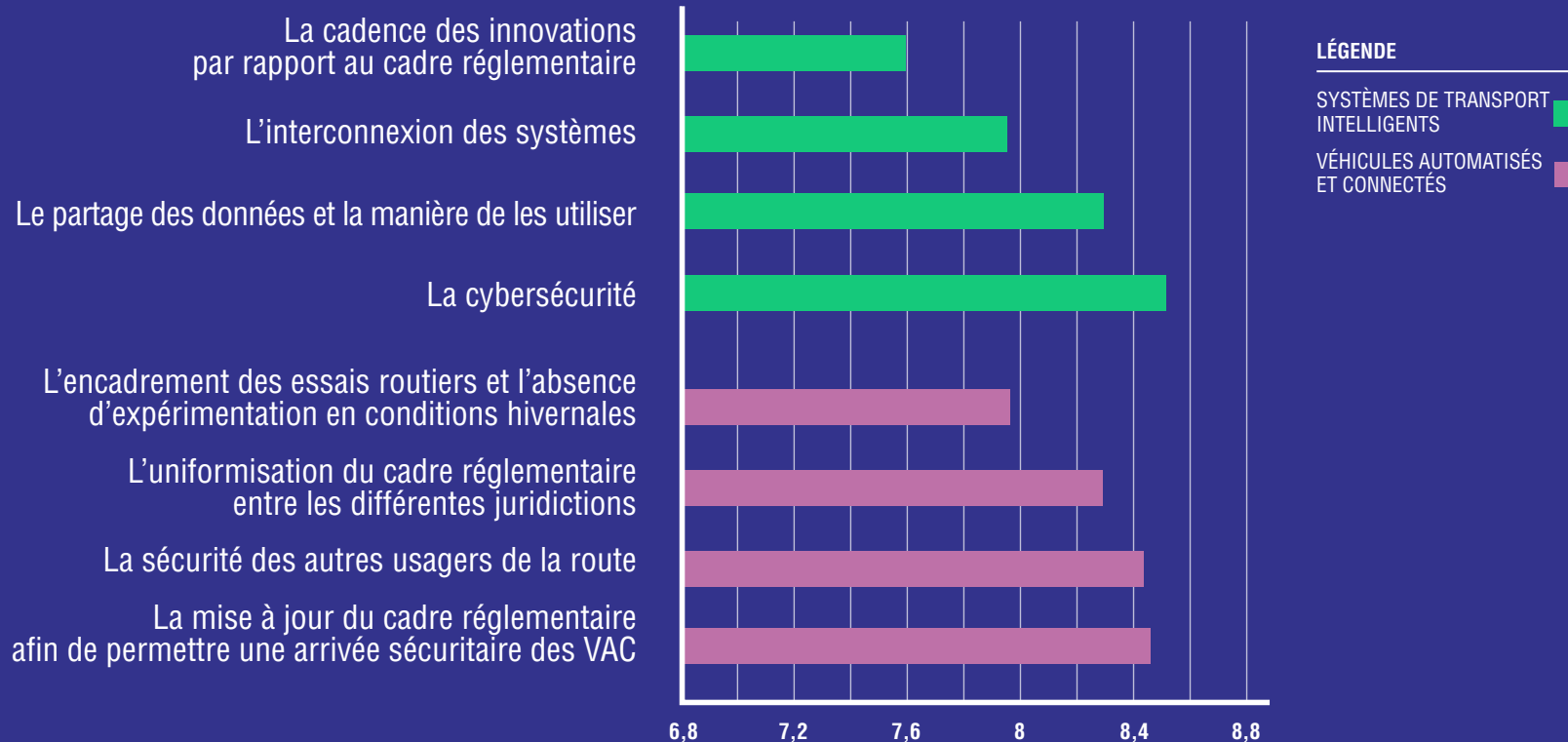


QUESTIONNAIRE EN LIGNE

LES PRIORITÉS DES RÉPONDANTS

Les enjeux proposés par le Ministère (à gauche dans le tableau ci-dessous) étaient notés sur une échelle de 1 à 10 par les répondants, 10 étant très important et 1, pas du tout important.

ENJEUX PROPOSÉS PAR LE MINISTÈRE



AUTRES ENJEUX SOULEVÉS PAR LES RÉPONDANTS

Les répondants pouvaient également proposer d'autres enjeux. Le chiffre entre parenthèses représente le pourcentage de répondants ayant mentionné l'enjeu.

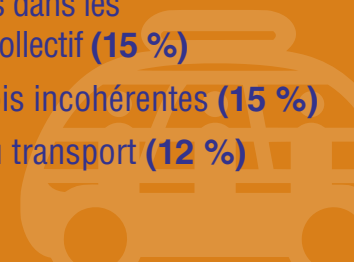
NOUVELLES MOBILITÉS

- La cohabitation entre les usagers de la voie publique (26 %)
- Les infrastructures inadaptées (16 %)
- Le manque d'incitatifs à l'utilisation des nouvelles mobilités (10 %)
- Le manque de connaissances (10 %)



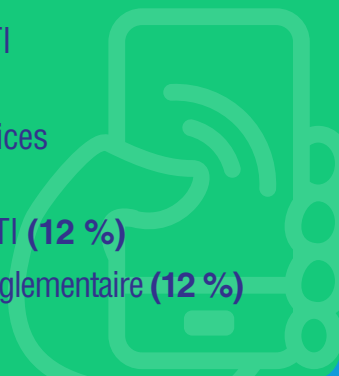
MOBILITÉ INTÉGRÉE

- Des mesures adaptées aux réalités régionales (17 %)
- Le manque d'investissements dans les infrastructures de transport collectif (15 %)
- Des offres de services parfois incohérentes (15 %)
- L'accessibilité universelle au transport (12 %)



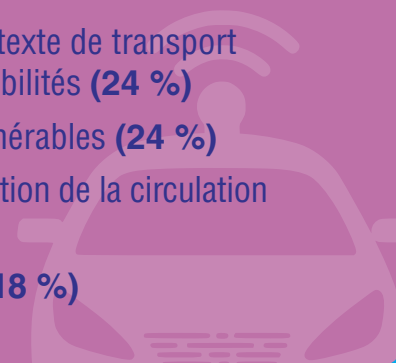
SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS (STI)

- La priorisation de l'usage des STI pour la mobilité durable (21 %)
- L'analyse des coûts et des bénéfices de ces technologies (18 %)
- L'impact environnemental des STI (12 %)
- L'adaptation du cadre législatif et réglementaire (12 %)



VÉHICULES AUTOMATISÉS ET CONNECTÉS (VAC)

- L'utilisation des VAC en contexte de transport collectif ou de nouvelles mobilités (24 %)
- La sécurité des usagers vulnérables (24 %)
- Les répercussions sur la gestion de la circulation et la fluidité (18 %)
- L'impact environnemental (18 %)



PISTES DE SOLUTIONS : DES PROPOSITIONS AMBITIEUSES

Des questions ouvertes ont ensuite été posées aux répondants afin qu'ils proposent des pistes de solutions. La première question portait sur les mesures à envisager pour répondre aux enjeux identifiés précédemment. Les deux suivantes visaient à recueillir des suggestions pour améliorer le déploiement des mobilités innovantes. En voici la synthèse :

NOUVELLES MOBILITÉS

Intégrer les nouvelles mobilités et les nouvelles technologies pour en assurer la cohabitation de manière sécuritaire et équitable

- Adapter les infrastructures, multiplier les pistes cyclables et investir dans les tramways et le métro;
- Prioriser le transport durable, collectif, partagé et actif;
- Soutenir l'achat d'appareils de transport personnel motorisés;
- Financer les infrastructures par des politiques publiques ambitieuses comme la taxe kilométrique ou des bonus-malus environnementaux.

MOBILITÉ INTÉGRÉE

Simplifier les solutions et les adapter aux spécificités régionales

- Regrouper tous les services dans une même application avec plusieurs modes de paiement;
- Soutenir les initiatives locales et les municipalités dans la mise en place de services;
- Utiliser l'intelligence artificielle pour optimiser les trajets;
- Ériger des stations multimodales intégrant les différents modes de transport.



PISTES DE SOLUTIONS : DES PROPOSITIONS AMBITIEUSES

Des questions ouvertes ont ensuite été posées aux répondants afin qu'ils proposent des pistes de solutions. La première question portait sur les mesures à envisager pour répondre aux enjeux identifiés précédemment. Les deux suivantes visaient à recueillir des suggestions pour améliorer le déploiement des mobilités innovantes. En voici la synthèse :

SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS

Adopter une approche responsable des nouvelles technologies pour favoriser la durabilité

- Expérimenter les STI à travers différents projets pilotes;
- Développer l'interopérabilité et s'assurer que les différentes technologies sont interconnectées;
- Prioriser les STI qui améliorent l'expérience client du transport en commun par des initiatives telle la préemption des feux de circulation.

VÉHICULES AUTOMATISÉS ET CONNECTÉS

Évaluer la sécurité et favoriser l'accessibilité

- Tester la possibilité d'exploiter les VAC comme véhicules de transport en commun et véhicules partagés;
- Poursuivre les projets d'expérimentation.



MÉMOIRES

Les organisations ayant déposé un mémoire sont : BIXI, Communauto, exo, la Ville de Montréal, Équiterre, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, les Navettes maritimes du Saint-Laurent, Navya, Vélo Québec et WSP.

DE NOMBREUSES RECOMMANDATIONS, PARMI LESQUELLES :

NOUVELLES MOBILITÉS

- Financer la mobilité partagée et les appareils de transport personnel motorisés
- Ajuster la fiscalité pour le transport partagé et l'achat d'appareils de transport personnel motorisés
- Immatriculer les appareils de transport personnel motorisés pour offrir une assurance aux utilisateurs
- Améliorer les infrastructures pour les nouvelles mobilités
- Sensibiliser la population et développer les connaissances sur les nouvelles mobilités



MOBILITÉ INTÉGRÉE

- Créer des pôles multimodaux pour simplifier l'expérience du transport en commun et du transport partagé
- Créer des plateformes numériques uniques de mobilité urbaine intégrée à l'échelle régionale ou nationale
- Instaurer un système de vélopartage unique
- Financer les infrastructures et la numérisation de l'intermodalité
- Offrir des guichets de mobilité intégrée pour les citoyens



MÉMOIRES

Les organisations ayant déposé un mémoire sont : BIXI, Communauto, exo, la Ville de Montréal, Équiterre, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, les Navettes maritimes du Saint-Laurent, Navya, Vélo Québec et WSP.

DE NOMBREUSES RECOMMANDATIONS, PARMI LESQUELLES :

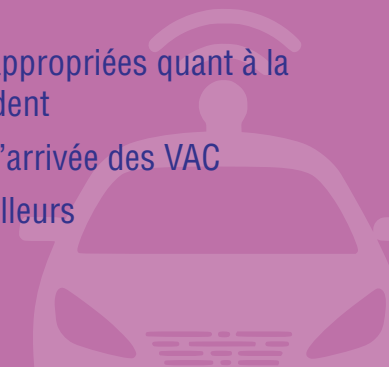
SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS

- Définir une gouvernance des mobilités innovantes pour encadrer l'organisation numérique de la mobilité
- Financer la numérisation des routes pour améliorer l'expérience des usagers
- Mettre en place un cadre pour partager les données entre les parties prenantes
- Mener des projets pilotes
- Financer l'implantation de la préemption des autobus aux feux de circulation



VÉHICULES AUTOMATISÉS ET CONNECTÉS

- Prioriser les transports collectifs et partagés dans le développement des VAC
- Mener des projets pilotes avec différents degrés d'autonomie
- Développer les réglementations appropriées quant à la responsabilité en cas d'accident
- Sensibiliser la population à l'arrivée des VAC
- S'inspirer de ce qui se fait ailleurs



CONCLUSION

La consultation a permis de mettre en lumière les préoccupations des participants ainsi que leurs propositions pour intégrer les mobilités innovantes dans le contexte actuel. Le Ministère a reçu un nombre important de propositions (enjeux et pistes de solution) en lien avec les nouvelles mobilités et la mobilité intégrée, ce qui témoigne d'un grand intérêt pour ces domaines d'intervention.

Bon nombre de participants ont d'ailleurs indiqué que la priorité devait aller aux modes de transport durables, comme le transport collectif et actif.

Concernant les STI et les VAC, les intervenants ont partagé plusieurs préoccupations (sécurité, cybersécurité, cadre réglementaire) et semblent privilégier une approche plus prudente, misant d'abord sur l'expérimentation.

AU REGARD DES RÉPONSES REÇUES, LES PRIORITÉS DES PARTICIPANTS POURRAIENT SE RÉSUMER AINSI :

- Prioriser les modes de transport durables;
- Simplifier l'offre de mobilité et l'adapter aux particularités du territoire;
- S'assurer de la cohabitation sécuritaire des mobilités;
- Favoriser l'expérimentation en se dotant d'un cadre réglementaire souple;
- Renforcer la gouvernance, l'évaluation et le partage des données pour soutenir la prise de décision;
- Mettre les technologies numériques au service de la mobilité.

**LES INFORMATIONS RECUEILLIES DANS LE CADRE
DE CETTE CONSULTATION ONT ALIMENTÉ LA RÉ-
FLEXION DU MINISTÈRE, QUI SE POURSUIT AFIN
DE STRUCTURER SON ACTION EN MATIÈRE DE
MOBILITÉS INNOVANTES.**

*Transports
et Mobilité durable*

Québec

